

Technicien bureau d'études bâtiment

CADRE D'EMPLOI DES TECHNICIENS

Direction du patrimoine et de l'efficacité énergétique

Vous concevez et faites réaliser des travaux de rénovation et d'aménagement concernant le patrimoine bâti communautaire afin d'optimiser sa maintenance; êtes le garant du bon déroulement des opérations sur les plans techniques, administratifs et financiers et prenez en charge certains projets (de l'estimation jusqu'à la réalisation).

Vos principales activités :

- Montage, planification, coordination d'opérations d'entretien des bâtiments ;
- coordination et pilotage de projets en maîtrise d'œuvre ;
- évaluation des actions en collaboration avec le service chargé de l'entretien des bâtiments et le service chargé de l'énergie ;
- établir les études de faisabilité technico-financières des opérations ;
- élaborer, justifier et contrôler l'exécution des budgets prévisionnels des projets ;
- conduite d'opérations immobilières.

Savoir :

- Gestion de projets :

- Porter un diagnostic (solidité, énergétique, acoustique, accessibilité, etc.) sur le patrimoine bâti de la collectivité ;
- analyser la structure d'un bâtiment existant par des relevés ;
- intégrer, dans ses analyses, les problématiques des différents services spécialisés ;
- informer les différents responsables des contraintes et difficultés techniques inhérentes à certains choix ;
- maîtriser les techniques de mise en œuvre des matériels, matériaux et équipements de construction ;
- calculer l'enveloppe financière d'un projet de construction ou de réhabilitation ;
- maîtriser les contraintes réglementaires;
- mettre en œuvre des processus de travail éco-responsables utilisant des matériaux écologiques.

- Réception des travaux, contrôle des pièces relatives à l'exécution du chantier et des dossiers de sécurité des bâtiments :

- Vérifier la conformité des prestations des entreprises avec les clauses techniques définies dans les marchés ;
- veiller à la bonne application des règles techniques et des normes lors de la réalisation des bâtiments, dans le cadre éventuel d'une démarche qualité ou d'une certification ;
- contrôler la conformité des documents administratifs ;
- contrôler la gestion et l'engagement des dépenses ;
- développer des dispositifs d'évaluation et de contrôle de la qualité des services rendus.

Savoir-faire :

Savoirs socioprofessionnels :

- Méthodes de diagnostic;
- techniques de conception assistée par ordinateur (CAO) et de dessin assisté par ordinateur (DAO) ;
- préservation et valorisation du patrimoine bâti ;
- réglementation thermique;

- enjeux de la qualité de l'air intérieur ;
- accessibilité, sécurité incendie;
- code de la construction et de l'habitation ;
- loi MOP;
- techniques du bâtiment gros œuvre et second œuvre ;
- techniques du génie civil ;
- notions techniques en construction ;
- estimation prévisionnelle, métrés ;
- connaissance du code des marchés et des règles de la maîtrise d'ouvrage publique ;
- CCAG Travaux, DTU et règles de la construction.

Savoirs généraux:

- Instances, processus et circuits de décision de la collectivité ;
- synthèse et reporting ;
- notions de coût global ;
- code du travail ;

Savoir être :

- Esprit de rigueur et de synthèse ;
- bonne capacité de travail et rédactionnelle ;
- autonomie ;
- force de proposition ;
- bon relationnel.

Conditions de recrutement :

Par voie de mutation, détachement ou contrat d'un an renouvelable sous conditions.

POSTE À POURVOIR DANS LES MEILLEURS DELAIS

Les candidatures (lettre, C.V. et le cas échéant dernière situation administrative) sont à adresser avant le 30 septembre 2019 par courrier à:

Monsieur le Président
 Communauté d'agglomération
 Territoires vendômois
 Direction des Ressources Humaines
 Hôtel de Ville – B.P 20107
 41106 Vendôme Cedex

ou par mail : drh-recrutement@territoiresvendomois.fr

Renseignements complémentaires au 02 54 89 42 44